

Recueil des selles

Cet examen est à effectuer, si possible, lors des épisodes diarrhéiques.

Il est souhaitable de faire cet examen à distance de tout traitement.

Un seul examen parasitologique des selles n'a pas de valeur s'il est négatif. C'est la raison pour laquelle on recommande 3 examens parasitologiques des selles à 3 ou 4 jours d'intervalle.

- Recueillir la totalité de la selle dans le flacon stérile fourni par le laboratoire.
- Identifier le flacon avec votre nom et prénom si cela n'a pas été fait par le laboratoire. Noter la date et l'heure du recueil.
- La personne présente à l'accueil s'assure que la feuille de renseignements cliniques est correctement remplie et propose son aide, le cas échéant.
- En cas de doute, elle prévient le biologiste qui décidera de la pertinence du prélèvement et proposera le cas échéant une autre date (si possible).
- S'il s'agit d'une couche, faire attendre la personne qui l'a déposée et demander au biologiste ou au technicien de vérifier si l'échantillon est suffisant. En cas de difficulté d'obtention d'une selle, il est possible de réaliser un écouvillonnage rectal au laboratoire.

Le flacon / la couche doit être acheminé(e) au laboratoire dans les plus brefs délais (dans l'heure suivant l'émission pour un examen parasitologique).